

## Les mutuelles étudiantes



Les étudiants sont obligés de se rattacher à un des 2 organismes privés : la LMDE ou la SMENO (nom local de la SMER à Compiègne). Contrairement aux salariés / retraités, la sécurité sociale étudiante n'est pas directement gérée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), or ces mutuelles étudiantes sont toutes les deux mal gérées et procurent des services de plus mauvaise qualité que la CPAM.

### Historique des mutuelles et de la LMDE

L'histoire des mutuelles étudiantes commence en 1948, lorsque le syndicat étudiant « UNEF » revendique et obtient que les étudiants ne soient plus rattachés à la sécurité sociale de leurs parents. Il est décidé de confier la gestion de cette sécurité sociale étudiante à une mutuelle: la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France).

S'en suit une longue histoire mêlant les intérêts entre la MNEF et les syndicats UNEF (puis UNEF-ID) et FAGE (après 1989) qui monopolisent le conseil d'administration de la mutuelle. Conflits d'intérêts, récupérations politiques, gestion houleuse, l'histoire est loin d'être un long fleuve tranquille, passant régulièrement par la justice. Les déficits financiers sont importants, allant jusqu'à la dissolution de la MNEF en l'an 2000.

Des cendres de la MNEF est née la LMDE (La Mutuelle Des Étudiants) aujourd'hui gérée par l'UNEF, qui accumule depuis à nouveau un déficit particulièrement important. Actuellement, le déficit de la LMDE s'élève à plus de 80 million d'euros, et semble être en passe d'être phagocyté par la MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale).

### Historique des SMER-SMENO

En parallèle, en 1970 sous Georges Pompidou, le gouvernement souhaite fragiliser la MNEF afin d'affaiblir l'influence de ses adversaires politiques, et autorise pour cela la création de mutuelles régionales concurrentes. Celles-ci, créées et entretenues par des associations corporatives, se regroupent rapidement au sein d'un réseau (les SMER-Société Mutuelle Etudiante Régionale, fédérés nationalement par emeVia), géré entre autre par le syndicat PDE (Promotion et Défense des Étudiants).

Les SMER se caractérisent par une gestion plus libérale et moins égalitaire, quelques-unes d'entre elles militant pour la modulation des cotisations en fonction de l'état de santé, à l'image des pratiques des assurances. La gestion des SMER n'est pas mieux que celle de la MNEF, et elles collectionnent également les affaires judiciaires (détournement de fonds, indemnités abusives...).

### Concurrence et marketing coûteux

L'ouverture à la concurrence des mutuelles entraîne alors le développement d'un marketing coûteux et contre informatif, chacune des mutuelles souhaitant attirer le maximum d'affiliés. Ce marketing entraîne d'importants frais de gestion.

## Les mutuelles étudiantes



Les étudiants sont obligés de se rattacher à un des 2 organismes privés : la LMDE ou la SMENO (nom local de la SMER à Compiègne). Contrairement aux salariés / retraités, la sécurité sociale étudiante n'est pas directement gérée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), or ces mutuelles étudiantes sont toutes les deux mal gérées et procurent des services de plus mauvaise qualité que la CPAM.

### Historique des mutuelles et de la LMDE

L'histoire des mutuelles étudiantes commence en 1948, lorsque le syndicat étudiant « UNEF » revendique et obtient que les étudiants ne soient plus rattachés à la sécurité sociale de leurs parents. Il est décidé de confier la gestion de cette sécurité sociale étudiante à une mutuelle: la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France).

S'en suit une longue histoire mêlant les intérêts entre la MNEF et les syndicats UNEF (puis UNEF-ID) et FAGE (après 1989) qui monopolisent le conseil d'administration de la mutuelle. Conflits d'intérêts, récupérations politiques, gestion houleuse, l'histoire est loin d'être un long fleuve tranquille, passant régulièrement par la justice. Les déficits financiers sont importants, allant jusqu'à la dissolution de la MNEF en l'an 2000.

Des cendres de la MNEF est née la LMDE (La Mutuelle Des Étudiants) aujourd'hui gérée par l'UNEF, qui accumule depuis à nouveau un déficit particulièrement important. Actuellement, le déficit de la LMDE s'élève à plus de 80 million d'euros, et semble être en passe d'être phagocyté par la MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale).

### Historique des SMER-SMENO

En parallèle, en 1970 sous Georges Pompidou, le gouvernement souhaite fragiliser la MNEF afin d'affaiblir l'influence de ses adversaires politiques, et autorise pour cela la création de mutuelles régionales concurrentes. Celles-ci, créées et entretenues par des associations corporatives, se regroupent rapidement au sein d'un réseau (les SMER-Société Mutuelle Etudiante Régionale, fédérés nationalement par emeVia), géré entre autre par le syndicat PDE (Promotion et Défense des Étudiants).

Les SMER se caractérisent par une gestion plus libérale et moins égalitaire, quelques-unes d'entre elles militant pour la modulation des cotisations en fonction de l'état de santé, à l'image des pratiques des assurances. La gestion des SMER n'est pas mieux que celle de la MNEF, et elles collectionnent également les affaires judiciaires (détournement de fonds, indemnités abusives...).

### Concurrence et marketing coûteux

L'ouverture à la concurrence des mutuelles entraîne alors le développement d'un marketing coûteux et contre informatif, chacune des mutuelles souhaitant attirer le maximum d'affiliés. Ce marketing entraîne d'importants frais de gestion.

L'UFC Que Choisir a estimé qu'actuellement les frais de gestion des mutuelles sont de 93 millions d'euros, alors que si on rattachait directement le régime étudiant au régime général, cela serait de 3 millions d'euros/ans pour de meilleurs services.

### **Est-on moins bien remboursé que les salariés ?**

En théorie, concernant la sécurité sociale, non. Mais lorsque les spécialistes sont consultés sur avis du médecin traitant, le taux de remboursement est de 70 %, contre 30 % dans les autres cas. La plupart du temps, les étudiants ont déclaré leur médecin traitant loin de leur lieu d'étude et consultent évidemment là où ils résident, ce qui entraîne une baisse du remboursement.

De plus, la gestion catastrophique des dossiers par les mutuelles étudiantes entraîne des retards importants dans les remboursements, des démarches longues et difficiles pour obtenir une carte vitale, des heures d'attente pour joindre, quand on y arrive, des centrales d'appel délocalisées dans des pays « low cost », la difficulté de rencontrer des conseillers et même parfois la perte pure et simple de dossiers.

### **L'arnaque aux complémentaires**

Les complémentaires santé vendues par les mutuelles étudiantes sont des services payants permettant d'être mieux remboursés. Avoir une complémentaire santé n'est pas obligatoire en France, mais les mutuelles utilisent leur statut pour pousser des étudiants non informés à y souscrire.

- Les étudiants les plus jeunes sont souvent couverts par la mutuelle complémentaire de leurs parents pour un prix inférieur à celui proposé par les mutuelles étudiantes.
- Les complémentaires vendues par les mutuelles étudiantes intègrent un tas de services inutiles : par exemple une assurance civile pour un étudiant rattaché au foyer de ses parents. Elles fournissent généralement un service de moins bonne qualité que celui proposé par les mutuelles « traditionnelles ».
- Enfin, certains étudiants ont droit à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU Complémentaire) qui leur offre la gratuité des soins, ou à l'Aide Complémentaire Santé : un « chèque santé » servant à payer la complémentaire. Ces droits dépendent de leurs revenus et sont généralement accessibles aux étudiants non rattachés au foyer fiscal de leurs parents.

### **Des pistes pour améliorer la situation**

Des alternatives sont possibles : le rattachement au régime général du CPAM, le renforcement des moyens humains (personnel de soin et conseillers) et financiers, une cotisation symbolique permettant la gratuité des soins pour tous les étudiants sans être obligé à avoir recours aux complémentaires qui rendent l'accès aux soins inégalitaire. Cela représente un coût économique ? Probablement mais c'est un choix politique au regard du gâchis que représentent les mutuelles étudiantes actuelles.

Contact et inscription mailing-list : [escargots.solidaires@riseup.net](mailto:escargots.solidaires@riseup.net)  
Plus de textes/ obtenir les sources : [escargotssolidaires.noblogs.org](http://escargotssolidaires.noblogs.org)



L'UFC Que Choisir a estimé qu'actuellement les frais de gestion des mutuelles sont de 93 millions d'euros, alors que si on rattachait directement le régime étudiant au régime général, cela serait de 3 millions d'euros/ans pour de meilleurs services.

### **Est-on moins bien remboursé que les salariés ?**

En théorie, concernant la sécurité sociale, non. Mais lorsque les spécialistes sont consultés sur avis du médecin traitant, le taux de remboursement est de 70 %, contre 30 % dans les autres cas. La plupart du temps, les étudiants ont déclaré leur médecin traitant loin de leur lieu d'étude et consultent évidemment là où ils résident, ce qui entraîne une baisse du remboursement.

De plus, la gestion catastrophique des dossiers par les mutuelles étudiantes entraîne des retards importants dans les remboursements, des démarches longues et difficiles pour obtenir une carte vitale, des heures d'attente pour joindre, quand on y arrive, des centrales d'appel délocalisées dans des pays « low cost », la difficulté de rencontrer des conseillers et même parfois la perte pure et simple de dossiers.

### **L'arnaque aux complémentaires**

Les complémentaires santé vendues par les mutuelles étudiantes sont des services payants permettant d'être mieux remboursés. Avoir une complémentaire santé n'est pas obligatoire en France, mais les mutuelles utilisent leur statut pour pousser des étudiants non informés à y souscrire.

- Les étudiants les plus jeunes sont souvent couverts par la mutuelle complémentaire de leurs parents pour un prix inférieur à celui proposé par les mutuelles étudiantes.
- Les complémentaires vendues par les mutuelles étudiantes intègrent un tas de services inutiles : par exemple une assurance civile pour un étudiant rattaché au foyer de ses parents. Elles fournissent généralement un service de moins bonne qualité que celui proposé par les mutuelles « traditionnelles ».
- Enfin, certains étudiants ont droit à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU Complémentaire) qui leur offre la gratuité des soins, ou à l'Aide Complémentaire Santé : un « chèque santé » servant à payer la complémentaire. Ces droits dépendent de leurs revenus et sont généralement accessibles aux étudiants non rattachés au foyer fiscal de leurs parents.

### **Des pistes pour améliorer la situation**

Des alternatives sont possibles : le rattachement au régime général du CPAM, le renforcement des moyens humains (personnel de soin et conseillers) et financiers, une cotisation symbolique permettant la gratuité des soins pour tous les étudiants sans être obligé à avoir recours aux complémentaires qui rendent l'accès aux soins inégalitaire. Cela représente un coût économique ? Probablement mais c'est un choix politique au regard du gâchis que représentent les mutuelles étudiantes actuelles.

Contact et inscription mailing-list : [escargots.solidaires@riseup.net](mailto:escargots.solidaires@riseup.net)  
Plus de textes/ obtenir les sources : [escargotssolidaires.noblogs.org](http://escargotssolidaires.noblogs.org)

